



APPEL D'OFFRE pour la fourniture et l'installation d'une extension de serre à plants et d'une serre bi-tunnel

1- Objet de la consultation

Dans le cadre de son projet de développement l'association « le Jardin du Chayran » doit impérativement agrandir sa pépinière actuelle pour pouvoir produire dans de bonnes conditions ses plants maraîchers. Par ailleurs, l'augmentation des ventes de paniers de légumes biologiques implique de plus produire, notamment l'hiver. Par conséquent, le Jardin du Chayran projette dans un second temps de faire construire une serre bi-tunnel pour remplir ses objectifs de production. Cette consultation sera décomposée en deux tranches dont une tranche ferme et une tranche conditionnelle dont les engagements seront précisés par des ordres de service.

2- Tranche ferme

a. *Caractéristiques techniques*

Nous voulons une serre pour agrandir notre serre à plants sur les 2 façades à la fois.

La serre à plants actuelle est une serre de marque Filclair à pied droit de 8 m x 20 m de long avec rideau latéral à relevage motorisé et tenu par un filet anti-insecte. La serre est dotée de doubles parois et d'une armoire électrique qui gère le gonflage de la double paroi, le chauffage et l'éclairage. Les arceaux sont implantés tous les 2 m et la hauteur au faîtage est d'un peu moins de 4m, le rideau latéral fait 2,3m de haut à compter du sol.

Notre demande consiste en la fourniture, la pose et le raccordement de 2 extensions de type serre qui seront accolées sur chacune des 2 façades de la serre à plants existante. Notre demande comprend aussi le raccordement électrique des accessoires nécessaires (gonflage toit, ouverture volet motorisée...). Les 2 serres à fournir devront avoir des caractéristiques similaires à l'existant, (double paroi, ouvertures latérales motorisées avec filet anti-insectes latéraux, bord droit...) notamment une résistance à la neige et au vent niveau 4 avec un dimensionnement pour être installer à 600 m d'altitude.



Notre programme d'insertion est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020



1ère extension : 30 m de long x 8 m de large

L'installation aura lieu sur un sol nivelé réalisé par le jardin du chayran. Le niveau du sol sera 40 cm plus bas que le niveau de la serre existante en raison de la topographie du lieu. L'extension sera accolée à la serre existante et la jonction sera effectuée par la double paroi de façon étanche. Il n'est pas nécessaire de prévoir de bardage de cette façade. La façade à l'opposé du raccordement sera en polycarbonate double paroi.

Il faut prévoir 2 portes : une porte latérale coulissante du côté de la jonction pour donner l'accès aux chariots de pépinière de 2,5m environ de haut et 2 m environ de large et une autre porte coulissante de même dimension environ sur le pignon.



2nde extension : 8 m de long x 8 m de large

Le sol sera nivelé par le jardin et son niveau sera identique à celui de la serre existante dont le faîtage est à 3,99m et la hauteur sous tirant est à 2,60 m. Selon le modèle, le monteur s'efforcera de réaliser une jonction étanche entre la serre existante et l'extension. L'autre façade nécessitera aussi une jonction avec le pignon d'un hangar bois monopente. A priori, cette jonction nécessitera une partie de bardage type 1/2 lune car le toit du hangar est plus bas que le faîtage de l'extension. Il n'y a pas de porte à prévoir.

Remplacement de la double paroi sur la serre existante :

Il conviendra de prévoir la fourniture et la pose de la double paroi de la pépinière existante. Ceci offre peut-être l'opportunité d'une bâche unique pour l'ensemble serre existante et extensions. La dépose de la double paroi existante sera réalisée par vos soins.

b. Délais d'exécution

Le Jardin du Chayran décide que l'extension de la pépinière doit se faire d'ici au 1^{er} mars 2019. le délai sera précisé 3 mois avant par ordre de service.

3- Tranche conditionnelle 1

Cette tranche est dite conditionnelle car sa réalisation est à plus long terme par rapport à la tranche ferme qui est immédiate. Pour autant, elle constitue un élément clef et indispensable au plan de développement du jardin du Chayran.

Cette tranche consiste en la fourniture et la pose d'une serre bi-tunnel hors terrassement et fabrication des plots béton, qui seront réalisés par le jardin du Chayran. De préférence, l'équipe de montage interviendra hors hiver et printemps en raison d'un terre argilo-limoneuse.

a. Caractéristiques techniques

La serre bi-tunnel aura pour dimensions 50 m de long par 2 fois 9,60m de large environ pour une surface avoisinant les 1000 m². La structure devra satisfaire à la classe 4 neige et vent 4 et pour une installation à 600 m d'altitude. Les pieds seront droits avec des ouvrants latéraux à ouverture motorisée. Les pignons seront dotés de rideaux à double enroulement motorisé. Elles seront équipées d'une porte de service par façade ou en bout de long pan selon les possibilités. Les fils de cultures fournis et installés seront à environ 3,5 m de haut et au nombre de 20 au total. Ils seront fixés à intervalles réguliers avec les pièces ad hoc.

b. Délais d'exécution

Le Jardin du Chayran décide que la serre bi-tunnel sera réalisée en fin 2019 ou début 2020. Le délai sera précisé au moins 3 mois avant par ordre de service.

c. Accessibilité du site

Le site n'est pas accessible en semi-remorque, il est cependant possible de stationner avec un semi-remorque à 400 m du site, où, nous sommes en mesure de décharger au moyen d'un tracteur équipé d'un chargeur ad hoc.

4- Critères d'attribution

L'attribution du chantier sera attribuée selon plusieurs critères :

- Le prix pour 50 %
- la valeur technique de la proposition pour 30 %
- les délais de réalisation pour 20 %

5- Modalité de réponse

Les offres doivent être transmises par mail avant le 20 novembre 2018 à l'adresse suivante : encadrants.chayran@orange.fr.

Les offres doivent être composées d'un devis détaillé et d'une notice technique de présentation de la serre et des conditions de pose.